



Enseignement d'exploration Arts visuels

L'enseignement d'exploration, qu'est-ce que c'est?

C'est un enseignement général qui cherche avant tout à rapprocher les motivations, goûts et pratiques culturelles des élèves à une connaissance transversale de la création des images.

Il a comme but d'inscrire l'intérêt des élèves pour les arts dans les réalités des pratiques contemporaines et de permettre d'identifier les grandes catégories d'activité et de métiers propres aux arts visuels. Il vise également l'acquisition de quelques repères nécessaires à la construction d'un éventuel projet professionnel et aux choix d'orientation en cycle terminal.

Qu'est-ce qu'on fait en cours ?

L'approche des objectifs s'effectue par le biais de la réalisation d'un ou de plusieurs projets collectifs relatifs à des structures culturelles (par exemple : un musée, un festival, une école d'art) ou alors à des domaines de la création visuelle (par exemple : le design, l'architecture, le cinéma, la photographie, la sculpture, la peinture mais également l'artisanat d'art).

Ces projets peuvent prendre des formes multiples : il peut s'agir d'une réalisation plastique (par exemple : une maquette d'architecture, un storyboard, une caméra obscura, un prototype d'objet design) tout comme d'une présentation documentaire -visuelle et écrite- en recourant à des médiums variés (affiche, flyer, dépliant, présentation multimédia) pour aborder par exemple une structure tel qu'un musée avec ses acteurs et leurs différents corps de métier.

L'organisation

L'enseignement d'exploration n'est pas sélectif et ne demande aucun prérequis. Il est dispensé pendant une heure et demi hebdomadaire. Y sont associées -dans la mesure du possible- une ou plusieurs visites pédagogiques et/ou des interventions de professionnels.

...et après ?

A la suite de l'enseignement d'exploration, l'élève intéressé pourra poursuivre sa formation artistique au lycée, soit en suivant un enseignement artistique au choix en série L (arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, cirque, histoire des arts, musique, théâtre), soit en profitant d'un enseignement facultatif art (arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique, théâtre) quelle que soit sa série de formation. Le lycée Élie Vinet propose dans ce cadre une option facultative « arts plastiques » qui peut être intégrée en première sans avoir suivi l'option en seconde.

